

Gemalto rejette l'offre non sollicitée et conditionnelle d'Atos

Gemalto, leader mondial de la sécurité numérique, est mieux positionné en tant qu'entreprise autonome pour poursuivre avec succès son développement et créer de la valeur à long terme pour ses parties prenantes, et en particulier ses actionnaires.

L'offre d'Atos ne constitue pas la base d'un engagement constructif :

- **Elle ne propose pas de stratégie convaincante par rapport aux perspectives de Gemalto en tant qu'entreprise autonome ;**
- **Elle sous-estime de manière significative la valeur de Gemalto ;**
- **Elle ne répond pas de manière adéquate aux intérêts de ses différentes parties prenantes ;**
- **Elle n'apporte pas de garantie suffisante quant à la réalisation de l'opération.**

Amsterdam, le 13 décembre 2017 à 20h – Gemalto N.V. (la Société) annonce qu'elle a rejeté la proposition non sollicitée et conditionnelle d'Atos SE (Atos) en vue d'une possible offre recommandée d'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de la Société à un prix de 46 EUR par action en numéraire (dividende attaché) telle que présentée dans les lettres reçues d'Atos les 28 novembre, 8 décembre et 11 décembre 2017, et telle qu'annoncée par Atos le 11 décembre 2017 (l'Offre).

Gemalto, leader mondial de la sécurité numérique, est mieux positionné en tant qu'entreprise autonome pour poursuivre avec succès son développement et créer de la valeur à long terme pour toutes les parties prenantes, y compris ses actionnaires.

Conformément à ses obligations légales et fiduciaires, le Conseil d'Administration, en concertation avec ses conseils financiers Deutsche Bank et J.P. Morgan et ses conseils juridiques Allen & Overy et Darrois Villey Maillot Brochier, a étudié l'Offre pour déterminer si elle est dans le meilleur intérêt de la Société, ses activités et clients, ses salariés, ses actionnaires et les autres parties prenantes. Après un examen approfondi, le Conseil d'Administration est arrivé à la conclusion unanime que tel n'est pas le cas.

Philippe Vallée, Directeur Général de Gemalto a commenté : « En 11 ans, nous avons fait de Gemalto un fleuron technologique de l'industrie française reconnu à travers 180 pays dans le monde. En 11 ans, l'entreprise a créé 5000 emplois. En 11 ans, Gemalto est devenu la référence mondiale dans le domaine de la sécurité numérique. Nous avons pris la mesure des récents changements de nos marchés historiques, et adopté des décisions responsables et nécessaires; nous sommes absolument convaincus par le potentiel de nos marchés en croissance rapide et dans la capacité de l'entreprise à s'en saisir et sommes désormais tournés vers la concrétisation de ces opportunités.

Nous avons construit un projet d'entreprise solide et ambitieux, focalisé sur la nouvelle génération de sécurité numérique au service de la protection de l'identité des citoyens du monde ainsi que la sécurité digitale des entreprises et des Etats que nous présenterons bientôt à nos parties-prenantes.

L'ensemble des collaborateurs de Gemalto, son Conseil d'Administration, son équipe de direction et moi-même, sommes alignés et concentrés pour assurer la réussite de ce projet, dont nous connaissons l'utilité et le potentiel pour toutes nos parties-prenantes, et notamment tous nos actionnaires.

Lors de l'examen de l'offre, le Conseil d'Administration a pris en considération les points clés suivants :

Stratégie

Gemalto – le leader mondial de la sécurité numérique – est mieux positionné en tant qu'entreprise autonome pour poursuivre avec succès son développement et créer de la valeur à long terme pour toutes ses parties prenantes, y compris ses actionnaires, grâce à sa stratégie :

- la plate-forme technologique inégalée de Gemalto lui permet de satisfaire les besoins de sécurité numérique de ses clients sur différents marchés à forte croissance ;
- Gemalto est bien avancé dans sa transition des marchés traditionnels des cartes à puce bancaires et télécoms vers les marchés à forte croissance du Gouvernement, de la Cybersecurité des Entreprises, et du Machine-to-Machine ;
- la mise en œuvre du plan de transition de Gemalto lui permet déjà d'être plus agile et de mieux servir les besoins de ses clients. L'Offre manque de clarté quant aux éléments essentiels relatifs à la stratégie, l'intégration et aux conséquences potentielles pour ses parties prenantes ;
- l'organisation de Gemalto lui permet de bénéficier de l'innovation dans ses différents métiers et le démantèlement potentiel proposé par Atos, qui se traduirait par l'apport de ses activités à trois pôles séparés (par exemple l'intégration de l'activité paiement dans Worldline) aurait un impact négatif sur les performances de Gemalto et sa capacité à servir au mieux ses clients.

Valorisation

Le Conseil d'Administration considère que l'Offre sous-estime la valeur de la Société de manière significative :

- le moment choisi est opportuniste : le prix offert fait ressortir une décote de 27,4 % par rapport au plus haut du cours de l'action Gemalto sur les 12 derniers mois et une prime de seulement 3,5 %¹ par rapport au cours moyen de l'action Gemalto sur les 12 derniers mois. L'Offre vient à un moment où Gemalto a stabilisé ses performances après une période difficile ;
- comme évoqué précédemment, Gemalto est bien avancé dans sa transition des marchés traditionnels des cartes à puce bancaires et télécoms vers les marchés à forte croissance du Gouvernement, de la Cybersecurité des Entreprises, et du Machine-to-Machine. Le cours de l'action ne reflète pas encore

¹ A la clôture de marché du 11 décembre 2017

l'impact de cette transition – la Société doit présenter le détail de sa stratégie et de son positionnement sur ces segments à forte croissance lors de son prochain Capital Markets Day ;

- le prix proposé de 46 EUR ne reflète pas les positions de leader de Gemalto sur ces segments à forte croissance, et se situe bien en dessous des niveaux de valorisation de sociétés spécialisées dans les activités Gouvernement et Cybersécurité hautement stratégiques ;
- l'Offre ne reflète pas de manière appropriée un partage équitable des synergies réalisables dans le cadre d'un potentiel rapprochement, et qu'Atos a estimé significatives.

Réalisation de la transaction

La proposition n'offre pas de certitudes suffisantes quant à la réalisation de l'opération, compte tenu des clauses conditionnelles substantielles afférentes, et des probables risques d'exécution liés à la transaction proposée. En particulier, la transaction ne comprend pas d'explication circonstanciée, ni même d'analyse, des procédures envisagées en termes de loi anti-trust, CFIUS (Committee on Financial Investment in the United-States) et autres procédures d'approbation. Elle manque d'informations détaillées sur le timing, les risques et les solutions potentielles qui pourraient être envisagées pour mener la transaction à son terme. De plus, la proposition de *merger protocol* contient de nombreuses clauses et conditions hors marché, peu claires, inhabituelles et inacceptables.

Parties prenantes

L'Offre ne répond pas de manière appropriée aux intérêts de la Société, ses métiers, ses employés, ses actionnaires et autres parties prenantes.

La proposition n'offre qu'une protection très limitée aux autres parties prenantes de Gemalto, ne faisant état que d'un nombre restreint de sujets d'ordre général et se dispense de tout engagement factuel et concret. Elle n'intègre pas d'engagement non financier d'importance, qui sont d'usage dans le cadre d'une offre amicale recommandée de cette taille et de cette nature, parmi lesquels ceux portant sur la non-réduction d'effectifs, l'approche client, le traitement en équité et la préservation des intérêts de tous les actionnaires minoritaires restant au capital dans le cas où l'offre serait déclarée inconditionnelle. De plus, la durée des *covenants* non financiers n'est pas précisée, et leur mise en application n'est pas – le cas échéant – assurée post-clôture et retrait de la cote, laissant les parties prenantes de Gemalto pour l'essentiel sans protection.

L'approche d'Atos

Le Conseil d'Administration note également que l'Offre d'Atos ne relève pas d'une approche amicale et coopérative. Elle n'a pas été précédée des discussions préliminaires d'usage, la divulgation de l'offre a été faite unilatéralement, et Atos a fait part de son intention de déposer une offre formelle auprès de l'AFM, et ce même en l'absence d'un accord avec Gemalto. Le Conseil d'Administration s'inquiète du fait qu'il pourrait s'agir là de l'illustration d'une différence de culture d'entreprise entre les deux sociétés.

Est jointe à ce communiqué de presse une copie de la lettre adressée ce jour au nom du Conseil d'Administration de Gemalto à Monsieur Thierry Breton, Chairman et CEO d'Atos SE.

[P.J.]

Communication financière

Jean-Claude Deturche

M.: +33 6 2399 2141

jean-claude.deturche@gemalto.com

Communication Corporate

Isabelle Marand

M.: +33 6 1489 1817

isabelle.marand@gemalto.com

Agence Relations Media

Catherine Durand-Meddahi

M. : +33(0) 6 08 14 49 70

c.meddahi@agence-influences.fr

Sébastien Liagre

M.: +33 6 1751 4467

sebastien.liagre@gemalto.com

Le présent communiqué peut contenir des déclarations prospectives pouvant présenter des risques ou des incertitudes. Dans la plupart des cas, ces déclarations prospectives peuvent être identifiés par les termes utilisés, tels que "pouvoir", "pourrait", "s'attendre à", "projetée", "anticiper", "pense", "estime que", "prévoit", "potentiel" ou "continuer" ou la forme négative de ces termes ou toute autre terminologie similaire. ces déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et sont soumises à des hypothèses, des risques et des incertitudes, les résultats effectifs pouvant s'écarter de manière significative des déclarations prospectives.

Le présent communiqué de Gemalto N.V. constitue une communication pour les besoins de l'article 17 paragraphe 1 du Règlement Européen sur les abus de marché (596/2014). Le présent communiqué ne constitue pas une offre, ou une sollicitation, de procéder à l'achat ou à la souscription de titres Gemalto N.V.

En cas de doute ou de différence, la version anglaise de ce document prévaut sur la version française.

À propos de Gemalto

Gemalto (Euronext NL0000400653 GTO) est le leader mondial de la sécurité numérique, avec un chiffre d'affaires 2016 de 3,1 milliards d'euros et des clients dans plus de 180 pays. Nous apportons la confiance dans un monde de plus en plus interconnecté.

Nos technologies et services, des logiciels sécurisés à la biométrie et au chiffrement, permettent aux entreprises et aux gouvernements d'authentifier les identités mais également de protéger les données afin qu'elles restent en sécurité et assurent des services dans les appareils personnels, les objets connectés, le cloud et sur les réseaux.

Les solutions de Gemalto sont au cœur de la vie moderne, du paiement à la sécurité de l'entreprise en passant par l'internet des objets. Nous authentifions les personnes, les transactions ainsi que les objets, chiffons les données et créons de la valeur pour les logiciels – permettant ainsi à nos clients d'offrir des services numériques sécurisés à des milliards de personnes et d'objets.

Présent dans 48 pays, Gemalto emploie plus de 15 000 personnes travaillant depuis 112 bureaux, 43 centres de personnalisation et de données et 30 pôles de Recherche et de Développement logiciel.

Pour plus d'informations, visitez

www.gemalto.com, ou suivez @gemalto sur Twitter.



Mr Thierry Breton
Chairman and CEO

Atos S.E.
River Ouest
80 quai Voltaire
95877 Bezons Cedex
France

Amsterdam, 13 December 2017

Dear Mr Breton,

We refer to your letters dated 27 November, 8 December and 11 December 2017, as well as to your announcement of 11 December 2017.

The Board (the **Board**) of Gemalto N.V. (**Gemalto** or the **Company**) has, together with its financial advisors Deutsche Bank and J.P. Morgan and its legal advisors Allen & Overy and Darrois Villey Maillot Brochier, carefully reviewed and considered your unsolicited and conditional proposal for a possible recommended offer for all issued and outstanding shares of Gemalto N.V. as set forth in your letters and in the draft framework for a merger protocol that you sent in parallel to your letter of 8 December 2017 (the **Proposal**).

Consistent with its fiduciary duties, the Board has reviewed and discussed whether your Proposal is in the best interests of the Company, its business, employees, shareholders and other stakeholders. After thorough consideration the board has unanimously come to the conclusion that this is not the case. In the review by the Board, leading to this conclusion, the following is particularly relevant.

Strategy

We believe that Gemalto – the world leader in digital security – is best positioned to grow successfully on a standalone basis and create long term value for its stakeholders, including its shareholders. As you note in your investor presentation, we have a unique technology platform that allows us to support our clients' digital security needs across multiple high-growth markets. We are well advanced in transitioning our business towards the higher growth Government, Enterprise, Cybersecurity and Machine-to-Machine end markets. We have grown organically significant businesses in On Demand connectivity platforms for mobile operators and in Authentication as a Service platforms for online services access. The board is confident that Gemalto management will deliver the already announced transition plan and the Company is best positioned to deliver long term value given its current capabilities and positioning. Our transition plan is well underway and will allow us to be more agile and nimble and better serve our clients' needs going forward.

Your Proposal is unclear as to critical elements of the combined strategy, integration approach and impact on Gemalto, particularly because it lacks a detailed explanation of operational structuring and synergy potential. Gemalto is organized to benefit from innovation across our business units and we believe the potential break-up and contribution to three separate divisions (for example the integration of the payments business into your independent and publicly listed subsidiary Worldline) could negatively impact the propagation of our most advanced technologies and our ability to best serve our clients. Moreover, we think that there will be significant challenges in combining our businesses in the short term which are not addressed in your proposal. Finally, the synergy framework outlined in your presentation is very high level.

Valuation

The Board considers that the Proposal significantly undervalues the Company and is not reflective of the intrinsic value and prospects of Gemalto.

The timing of your Proposal is opportunistic, seeking to take control of the Company at a price that represents a discount of 27.4% vs. our last 12-month high and a premium of only 3.5%² vs. our 12-month average share price and at the time when the Company has stabilised its performance following a challenging period.

As mentioned, our business mix today is transitioning towards attractive growth activities such as Government, Enterprise & Cybersecurity and Machine-to-Machine, which together accounted for over 55% of our Q3 2017 reported revenue and grew at over 20% year-on-year. Such businesses, especially at scale, are very scarce and of high strategic value. The impact of this transition is yet to be fully reflected in the Company's share price and our strategy and positioning around these growth segments will be further detailed during our forthcoming Capital Markets Day.

Your proposed offer price of EUR46 per share corresponds to a valuation which does not reflect our leadership positions in these faster growing segments, and is well below the valuation levels of companies involved in highly strategic Government and Security activities.

In addition, we would expect any Proposal to adequately reflect a fair sharing of synergies accruing from a transaction, which you have indicated you believe to be substantial.

Deal certainty

The Board considers that your Proposal does not provide adequate deal certainty, given the significant conditionality attached to it, and given the execution risks involved in the transaction envisaged by your Proposal. In particular, your Proposal does not contain a substantiated explanation on, and analysis of, the envisaged anti-trust clearance procedures, timing, risks and potential remedies you would be prepared to offer to ensure completion of the contemplated transaction. The same applies in respect of any other regulatory clearances that may be required, such as CFIUS. In addition, your draft framework for the merger protocol contains a number of off-market, unclear, unusual and unacceptable terms and conditions, that give further serious concerns on deal certainty.

Stakeholders

Importantly, the Board concludes that your Proposal is not sufficient in addressing the interests of the Company, its business, employees, shareholders and other stakeholders.

We are continually developing our business in response to the constantly evolving needs of our customers, with whom we develop innovative solutions through trusted and long-term relationships. Our business is key to the governments and citizens that we serve in the area of data security, data privacy and confidentiality.

We put a strong focus on developing solutions that help tackle some of society's major challenges, ranging from financial inclusion to efficient and accessible health and welfare services. We continuously maintain significant commercial and technical investments, as we believe these will contribute over the long-term to the progress of the mobile and digital society for our customers and for citizens. For example our investments contribute to the continuous global interoperability of mobile telephony systems and card payment systems, as well as the global deployment of interoperable digital identity systems that people, companies and governments can trust, such as electronic ID documents and their fully digital equivalents such as trusted digital driver licenses on mobile phones.

² As of market close on 11 December 2017

Your draft framework for a merger protocol provides only for very limited protection of our stakeholders. This is not in line with market practice, and is not in line with a friendly recommended transaction. In this respect, your Proposal mentions only a small number of general topics, without mentioning actual and concrete commitments. Important non-financial covenants (NFCs) customary for a friendly recommended transaction of this size and nature are not included in your Proposal, including, but not limited to, those on no-redundancies, continued R&D, approach to customers, the employees' savings plans, the employee share option plan, and the required fair dealing and protection of the interest of any remaining minority shareholders after your offer would be declared unconditional. In addition, the proposed duration of the NFCs is not specified, and the enforcement of the NFCs is not safeguarded post-completion and delisting, leaving our other stakeholders essentially unprotected.

Your approach

We also noted that your approach in making your Proposal is not reflective of a truly friendly and collaborative approach. On 28 November 2017, your first letter on the Proposal was delivered to our CEO without customary preceding explorative discussions. Following our communication to you that we would revert on or before the 15 December 2017, on 11 December 2017 you announced the Proposal unilaterally without prior consultation. In your announcement of the Proposal you also indicated that you will proceed with filing an offer memorandum with the AFM, irrespective of whether or not you have reached agreement with Gemalto.

This sequence of events and the steps you have chosen to take, have led the Board to believe that your approach, contrary to your statements in your announcement of the Proposal, is not friendly and collaborative. Obviously, the nature of an approach and real signs of a true intention to seek the Board's support are important for the Board's consideration of any proposal. We have concerns that this could exemplify cultural differences between our two companies.

Conclusion

After its thorough and careful review, our Board has determined that your Proposal does not, from the perspective of Gemalto, have a sufficiently substantiated strategic rationale and fails to adequately address the consequences it will have for Gemalto's business. Furthermore, the Board has determined that your Proposal significantly undervalues the Company, is highly conditional and uncertain and fails to adequately address the interests of our various stakeholders. As such, your Proposal does not form a basis for constructive engagement.

Thank you for your proposal and for your interest in our Company.

Very truly yours,

Alex Mandl

Chairman of the Board

Phillipe Vallée

Chief Executive Officer